PRIÈRES AU CIMETIÈRE - TOUSSAINT

QUESTIONS PRATIQUES

Prévoir :

- un bénitier rempli d'eau, avec le goupillon ou un rameau
- un chantre
- un lecteur
- un support pour inscrire les intentions de messe (*tableau joint au dossier*) :

> Penser à proposer d'inscrire des intentions.

Rappeler qu'elles peuvent être priées dans tout le secteur paroissial,
aussi bien lors des dimanches qu'en semaine :
. en semaine à la cathédrale à 8h30
. le samedi dans un village
. le dimanche à Saint-Alain à 10h30 et 18h ou à 10h30 dans deux villages.

Le montant de l'offrande d'une intention de messe, suggéré par les évêques de France, est de l'ordre de 18 euros.
Bien préciser que c'est une offrande et donc que son prix est libre
(chèque à l'ordre de "Paroisse Saint-Alain »)
(Il est bien sûr possible de régulariser au secrétariat, y compris par carte bancaire).